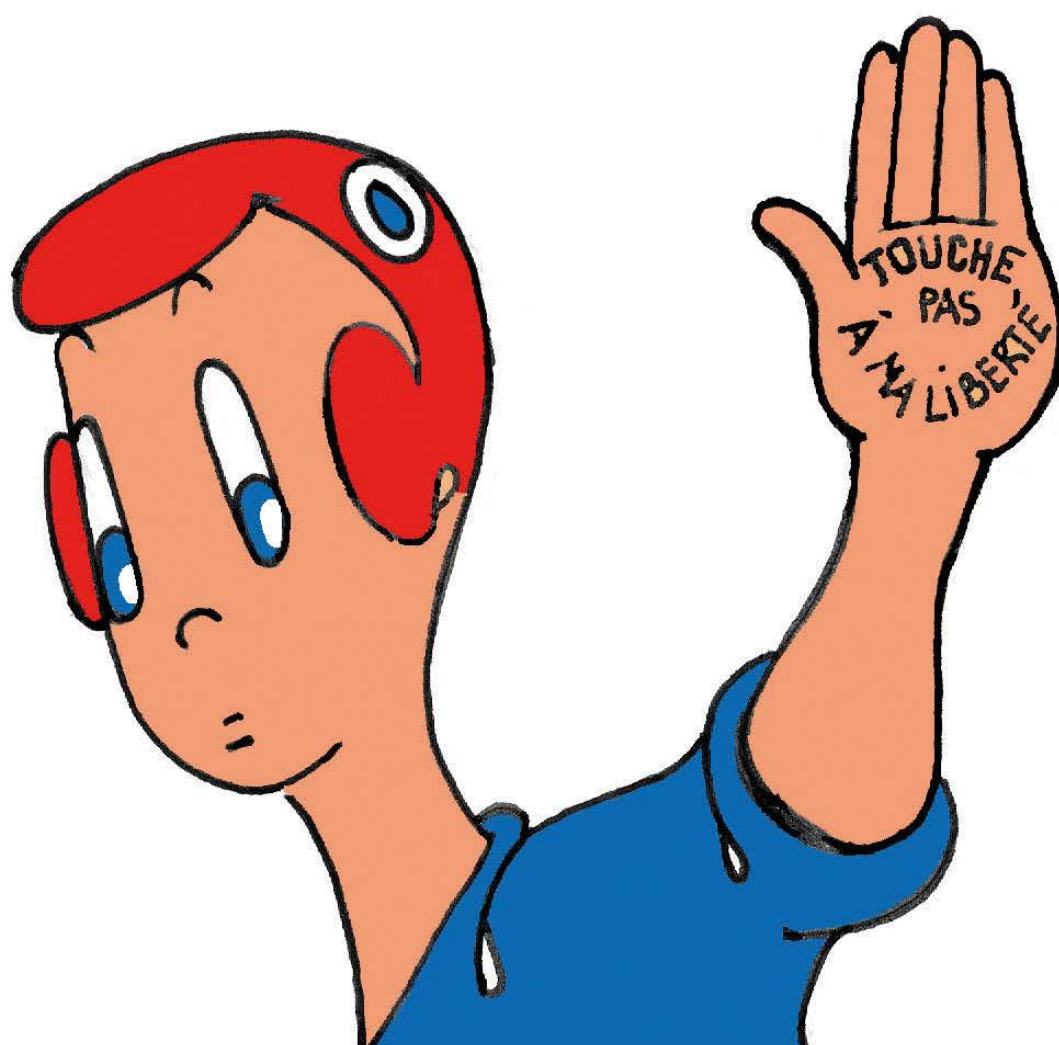


Heillecourt

NOVEMBRE 2017 - n° 11

Notre ville



Deleatre

Exposition "Dessins pour la paix"
de Cartooning for Peace

Du 5 au 19 janvier 2018



DOSSIER p. 6

Zoom
sur les acteurs
de l'action éducative



Atelier « Puzzle de paysages d'aujourd'hui et d'hier » à la Cité des Paysages de Sion



Accueil des nouveaux habitants 2017



Édito

Mes chers concitoyens,

En mars 2013, la ville de Heillecourt et la Communauté urbaine du Grand Nancy ont approuvé le Plan local d'urbanisme de notre ville (PLU) qui venait remplacer l'ancien POS (Plan d'occupation des sols). Ce document administratif a pour but d'organiser le développement d'une ville de façon concertée et harmonieuse, et de préserver la biodiversité existante, les espaces naturels, les terres agricoles, en luttant, conformément à la charte Nicolas Hulot que nous avons signée en 2007, contre l'étalement urbain. Il intègre les règles du développement durable, à savoir la recherche d'un juste équilibre entre la qualité environnementale, l'habitat, le lien social et le développement économique.

Aujourd'hui, la Métropole du Grand Nancy élabore, en concertation avec les vingt communes qui la composent, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Ce document doit intégrer au mieux toutes les directives nationales réglementaires et différents schémas qui montrent qu'une ville n'est plus une entité isolée mais un élément constitutif d'un bassin de vie dont elle ne peut se désolidariser. C'est ainsi que ce document va intégrer le Plan local de l'habitat, le Plan de déplacements urbains, les trames vertes et bleues, les zones humides. Les trames vertes et bleues sont constituées par les espaces verts, les bosquets, même discontinus, les ruisseaux et toutes les coulées vertes qui existent encore aujourd'hui sur le territoire métropolitain et sont identifiés comme étant des « couloirs écologiques » permettant la migration d'espèces animales ou végétales et devant être préservés, compensés ou reconstruits, mais jamais interrompus. Ils n'interdisent pas obliga-

toirement le développement urbain ou économique, mais imposent leur respect dans ces territoires.

Les zones humides sont, quant à elles, beaucoup plus contraignantes, car il ne s'agit pas toujours des rives de cours d'eau, mais bien de zones caractérisées par des sols et une végétation répertoriés. Ces zones humides remplissent des missions essentielles : ce sont des zones de captage des eaux de ruissellement, et, en ce sens, elles jouent un rôle important dans la lutte naturelle contre les inondations ; ce sont aussi de formidables réservoirs de biodiversité. Sur le territoire de notre ville, une zone est particulièrement concernée, appelée « la petite partie ». Elle se situe entre la rue des Grands Jardins et le parc d'activités ouest. Actuellement, ce sont des terres agricoles.

Les indispensables continuités de ces différentes voies écologiques ou de déplacement urbain montrent bien notre intégration dans un bassin de vie et bien plus, dans une région, un pays...

Je remercie toutes les personnes qui sont venues apporter leur contribution à l'élaboration de ce projet métropolitain lors de la réunion publique, à la MTL, le 3 octobre dernier. Une autre présentation aura lieu en 2018, et nous espérons, ville et Métropole, vous y accueillir nombreux. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Très cordialement,

Didier Sartelet
Maire de Heillecourt
Vice-président de la Métropole
du Grand Nancy

Du 5 au 19 janvier 2018, la ville accueille une exposition sur la liberté d'expression à travers le dessin de presse

"Dessins pour la paix" est une exposition de dessins de presse, consacrée aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales.

Produite par Cartooning for Peace, elle propose d'explorer le rôle fondamental du dessin de presse et de la liberté d'expression, suscitant ainsi le dialogue et l'échange autour de sujets plus que jamais d'actualité tels que « Peut-on rire de tout ? », « Dessins et religion », le rôle d'internet ou encore la censure...

Lieu : Maison du Temps Libre
11 rue Gustave Lemaire



Opération brioches solidaire

Grâce à la mobilisation des bénévoles et à la générosité des donateurs, l'opération brioches 2017 a rapporté 2 735 € pour 540 brioches vendues au profit de l'AEIM-Adapei 54.

SOMMAIRE

La ville qui bouge | 03 |

- 03 - L'actu du PLUi
 - Portrait de Paul Gaillard
- 04 - Palmarès des mains vertes
 - Des CM2 à la Cité des paysages de Sion
- 05 - L'église : un patrimoine à entretenir

Dossier Zoom sur les acteurs de l'action éducative | 06 |

L'écho des associations et des entreprises | 08 |

Point de vue | 09 |

Retour en images | 10 |

Agenda des manifestations | 12 |

PLUi



L'actu du PLUi

Inscrire les projets communaux dans un projet collectif global

L'avenir de notre territoire se dessine aujourd'hui. Le PLUi fixera le droit des sols sur l'agglomération à partir de 2020 et pour les dix années suivantes. Il traitera de l'environnement, du développement économique, des mobilités durables, de l'habitat, des services et équipements, de la lutte contre le réchauffement climatique. Vous avez été invités à participer le 3 octobre dernier à une réunion publique pour faire entendre votre perception du territoire, connaître vos déplacements et identifier les points que vous jugez remarquables sur le Grand Nancy. ■

+ d'infos

Pour comprendre les enjeux, rendez-vous sur : <http://plui.grandnancy.eu>



Agenda

1^{re} étape

Une première réunion publique a eu lieu le 3 octobre dernier à la Maison du Temps Libre en présence des Vice-présidents de la Métropole, Michel Candat, délégué à l'urbanisme, Malika Dati, déléguée à la participation citoyenne, des services de la Scalen* et de la Métropole, pour présenter les enjeux de l'agglomération.

2^e étape : prochaine réunion publique en 2018

1 projet d'agglomération

20 communes Solidaires

6 territoires à Enjeux

254 000 habitants

14 230 hectares

140 000 logements

138 000 emplois

1 785 habitants au km²

* Scalen : Agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine.



Portrait

Entretien avec Paul Gaillard
un passionné d'histoire

Connaissez-vous «Le Paul», cette personne emblématique de la commune ?

Proche d'un grand nombre de Heillecourtois, qui l'ont épaulé tout au long de son parcours personnel et professionnel, ses yeux évoquent encore ces moments merveilleux passés auprès d'eux. Fier de ses deux grandes filles et de ses trois petits-enfants, il met aussi l'accent sur la complicité et la fidélité de son entourage.

C'est encore avec émotion qu'il évoque les années difficiles de son service militaire dans le Sud Algérois. En hommage à son courage, on lui remet la Croix du combattant, et il est fait chevalier dans l'ordre des Palmes académiques pour ses loyaux services.

Sa formation de tourneur-ajusteur lui permet d'entrer dans l'industrie, et, après quatre années passées à fabriquer des balances et des chalumeaux, il poursuit sa carrière dans l'enseignement à l'ENSEM. Pendant 38 ans, la filière mécanique et électrique n'aura plus de secret pour lui.

Son envie d'échanger l'oriente vers la fonction de correspondant à L'Est Républicain. Il sera notre chroniqueur communal pendant 25 ans. De par ses articles et ses interventions, il acquiert une véritable notoriété. Les mots sont devenus une partie de lui-même, au même titre que sa passion pour le patrimoine. De cette fusion est né l'ouvrage «Le temps qui passe», aux éditions Gallimard. Conçu et mis en page avec l'aide d'amis proches, et plus particulièrement «Victor», le livre est édité à 700 exemplaires.

Tout au long de sa vie, notre homme de terrain, assisté par son adorable épouse, mènera d'autres combats dans le monde associatif. Il sera tour à tour créateur et président du comité d'action sociale de l'INPL en 1977, animateur à «Loisirs et Rencontres», présentateur lors de la «Corrida de Heillecourt», membre de l'association «Lire et faire lire», organisateur d'événements pour les jeunes, mais aussi randonneur pour son propre plaisir et fervent admirateur des créations artistiques de madame.

Son élan de générosité et d'ingéniosité s'es-souffle, car il doit malheureusement faire face à la maladie. Sa détermination et son courage l'emporteront. À 80 ans avec une vie emplie de richesses humaines, Paul aspire maintenant à rédiger son autobiographie et à donner naissance à un tome 2 sur la mémoire d'Heillecourt. Pour l'accompagner dans cette nouvelle aventure, les bonnes volontés sont les bienvenues... ■



Les membres du jury

Palmarès des mains vertes

Avec son concours des maisons, balcons fleuris et jardins communaux, le jury fleurissement de la ville récompense depuis une vingtaine d'années les jardiniers amateurs. Les lauréats 2017 ont été récompensés par la municipalité lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 25 octobre dernier.

Jardins communaux

Petits Paquis

1. M. Raigue
2. M. Boehler
3. M. Falgat
4. M. Bousseta
5. M. Maugue

Près Lanoix

1. M. Cerigioni
2. M. Theobald
3. M. Richard
4. M. Lhuillier
5. M. Boucherif

Balcons d'habitat collectif

1. M^{me} Saunier
2. M. & M^{me} Vaillant
3. M. & M^{me} Leurat
4. M^{me} Chesnay
5. M. & M^{me} Dalle

Balcons et/ou terrasses

1. M. & M^{me} Reny
2. M. & M^{me} Pierron
3. M. & M^{me} Tissoux
4. M. & M^{me} Veil
5. M. & M^{me} Petitjean

Maisons avec jardin visible du domaine public

1. M. Richard
2. M. & M^{me} Borg + M. & M^{me} Franck
3. M. & M^{me} Martin
4. M. & M^{me} Harmand
5. M. & M^{me} Rauch

Fleurissement du Béguinage de l'Étrier

M^{me} Bastien

Retrouvez les réalisations des lauréats 2017 pour embellir la ville sur le site internet www.heillecourt.fr ■

ÉDUCATION

Une journée pour construire ensemble les paysages de demain



En octobre dernier, les élèves de CM2 de l'école Victor Hugo se sont rendus à la Cité des Paysages sur la colline de Sion, lieu de découverte des panoramas et du patrimoine écologique, et élément emblématique du paysage local et régional.

Au travers de cette structure champêtre des paysages de notre département, en lien avec l'association départementale OCCE de Meurthe-et-Moselle et en partenariat avec la fédération FLORE 54, **les enfants ont mis en œuvre leurs compétences éco-citoyennes en respectant les enjeux écologiques.**

Au programme de cette journée ensoleillée, trois ateliers d'environ 1 heure pour voyager, jouer avec les paysages, et un rallye au cours duquel chaque groupe d'élèves a effectué un parcours sur un chemin de ronde à l'aide d'une feuille de route et d'un plan du site.

Les activités pratiques et les animations pédagogiques, fort appréciées, ont permis à cette journée d'être riche en découvertes culturelles et artistiques. ■

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Au conseil municipal du mardi 26 septembre 2017 ont été votées les délibérations suivantes :

Travaux - urbanisme - circulation

- Déclassement d'un sentier communal
- Cession d'un terrain communal

Qualité environnementale - aménagement du territoire

- Convention de groupement de commandes pour la fourniture d'électricité
- Mutualisation des réseaux d'infrastructures de recharges pour les véhicules électriques - Groupement de commandes 2018-2021

Solidarité - emploi - famille

- Renouvellement de la convention avec le Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Budget - études prospectives

- Revalorisation de divers tarifs
- Décisions modificatives

Citoyenneté - protocole - développement des ressources internes

- Modification du tableau des effectifs
- Recrutement du personnel non titulaire de la fonction publique

Métropole du Grand Nancy

- Présentation des rapports d'activité 2016 : Eau potable et assainissement - Prévention et gestion des déchets

Afin d'informer le public sur la gestion municipale, le compte rendu du conseil municipal est affiché, par extraits, sous huitaine à la porte de la mairie et mis en ligne sur le site internet www.heillecourt.fr ■

Travaux en ville

Investissement
23 000 €

MOBILITÉ

Un nouveau véhicule pour les services techniques

Dans un contexte de restrictions budgétaires, les collectivités sont fortement encouragées à jouer la carte de la mutualisation. Les villes du secteur sud-est (Fléville, Heillecourt, Houdemont et Ludres) se consultent régulièrement afin de réaliser de substantielles économies sur des achats groupés. Ce fut le cas dernièrement lors de l'achat de véhicules pour les services techniques auprès d'un concessionnaire local. ■



PATRIMOINE

Rénovation intérieure de l'église des Saints-Anges-Gardiens

L'église des Saints-Anges-Gardiens, propriété communale comme la grande majorité des églises de France, avait déjà fait l'objet d'une restauration complète de ses parties extérieures (murs et toiture) en 2006.

Combien ça coûte ?
49 300 € / TTC

Cette année, le conseil municipal a décidé de commencer le chantier de rénovation de l'intérieur de l'église par la démolition des planchers, qui ont subi les effets du temps. Ces travaux d'embellissement ont nécessité une fermeture temporaire. L'entreprise France-Lanord et Bichaton a démarré les travaux mi-septembre. Le terrassement a été entièrement détruit en sous-face de 30cm pour poser un nouveau plancher sur un vide d'air ventilé qui permettra la pérennité de l'ouvrage. Les paroissiens ont pu retrouver leur église le 1^{er} novembre pour célébrer la Toussaint. ■



L'église : un patrimoine à entretenir

L'église de la paroisse de Heillecourt, dont dépendaient La Malgrange, Jarville, Fléville et la métairie de Frocourt, a été construite au XV^e siècle dans l'enceinte de l'ancien cimetière.

En 1844, Jarville est rattachée à la paroisse de Bonsecours. L'église de Heillecourt, petite et vétuste, vit ses dernières décennies. Un lieu de culte plus vaste est en effet construit à l'emplacement de plusieurs jardins dont celui du presbytère, au cœur du village. Le curé Zimmermann se démène corps et âme pour démarcher les donateurs français, belges et italiens qui financent le projet à parts

égales avec l'État et la commune. Moins de trois ans suffiront pour trouver les ressources, acheter les terrains et construire l'église dont les matériaux sont montés à l'échelle, tandis que le curé supervise personnellement l'avancement des travaux pour faire des économies ! Elle est inaugurée le 2 octobre 1878 en présence de soixante ecclésiastiques et de nombreuses personnalités.

La sacristie est agrandie en 1967 pour servir également de salle de catéchisme.

En 1976, la paroisse étant dépourvue de curé à demeure, le presbytère, après avoir été loué, est finalement détruit avec d'autres immeubles vétustes pour permettre la réalisation d'un parking. Orné

d'un portail gothique d'une belle valeur artistique provenant, semble-t-il, de l'ancienne église, cet espace communément appelé place de l'Église est inauguré en 1977.

Suite à l'accroissement de la population, l'évêché de Nancy décide de mettre à nouveau un prêtre en place à Heillecourt. Un presbytère doit donc être reconstruit en 1978. L'emplacement choisi est un terrain communal, rue Gustave Lemaire.

En 1993, le parking est agrandi à l'occasion de l'aménagement de la Grande Rue. Le clocher, très endommagé par la tempête de fin décembre 1999, est remplacé de façon spectaculaire en 2001. ■

Zoom sur les acteurs

Le lundi 4 septembre, 514 élèves ont effectué leur rentrée dans les 21 classes des trois groupes scolaires.

Les nouveaux visages de la rentrée 2017-2018



Louise Blum

Louise Blum à l'école maternelle Émile Gallé

En cette nouvelle rentrée, l'équipe enseignante de l'école maternelle (29 et 30 élèves) a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante. Louise Blum a la charge des petits-moyens le mercredi matin et le jeudi en complément du temps partiel de Nadège Bataille. Les autres jours, elle retrouve les CM2 de l'école Ory de Nancy.

Trois jeunes apprenties

Tous les deux ans, la ville accueille de jeunes apprentis pour les préparer au CAP Petite enfance :



Emma Perez à l'école maternelle Émile Gallé, Maïlys Castellanos à l'école maternelle Chateaubriand, et Margot Bourgain à la Maison de l'enfance. ■



Le personnel des écoles : un rouage indispensable

Avant chaque rentrée scolaire, le pôle Services à la population réunit l'ensemble du personnel intervenant dans les écoles.

Pour l'année 2017-2018, 21 personnes assurent le déroulement du temps scolaire et périscolaire de l'enfant : 6 ATSEM, 3 apprenties, 3 agents pour la gestion de la restauration scolaire et 9 agents pour la garderie du matin et du soir. Brigitte Gaytté, la responsable du pôle, explique : « Avec mes trois collaboratrices, nous assurons au quotidien le lien entre la mairie et les écoles ». Cette rencontre conviviale autour d'un petit déjeuner, a débuté par un temps d'information générale sur le règlement de fonctionnement, les travaux réalisés dans les écoles pendant l'été, les règles de vie à la cantine, et l'utilisation du Portail Familles.

Ces rencontres représentent un temps d'échange et de partage entre les différents personnels, leur permettant ainsi d'adapter, le cas échéant, leur attitude face aux comportements des enfants et répondre, si besoin, aux situations difficiles. ■

Patrouilleurs scolaires, adultes et élèves au service de la sécurité

Ils sont dix-sept élèves dans la classe de Katia Schaff à être volontaires pour assurer la sécurité de leurs camarades. Tous ont reçu une séance de formation en septembre par Alexandre Ponte-Lima et Nicolas Ducret, de la police municipale.

Lancée il y a une vingtaine d'années par la ville sous l'impulsion du colonel Jean Audinot, ancien directeur départemental de la Prévention routière, la formation de patrouilleurs scolaires, conduite chaque année par la police municipale, permet aux élèves de CM2 de l'école Victor Hugo d'assurer l'entrée et la sortie de classe de leurs camarades en toute sécurité. Les patrouilleurs scolaires – jeunes et adultes – sont postés aux passages pour piétons placés sur le chemin de l'école. Ils occupent le poste qui leur est assigné 15 minutes avant le début des classes et s'y trouvent 2 à 3 minutes avant la fin des cours. ■



3 agents de sécurité

17 CM2 volontaires à l'école Victor Hugo

de l'action éducative



La charte de l'ATSEM : un document de référence

2017 marque le 25^e anniversaire de la création du statut des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM). La ville de Heillecourt, soucieuse de leurs conditions de travail dans les écoles, a souhaité créer un outil de référence qui sera affiché dans les écoles maternelles.

Les agents ATSEM ont un rôle éducatif important, accentué avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui a entraîné de profonds changements. La particularité du cadre d'emplois consiste dans le fait d'être confronté à une double autorité, celle fonctionnelle du directeur (de la directrice) d'école pendant le temps scolaire, et celle hiérarchique de la direction de la mairie.

Avec l'appui d'un groupe de travail, la municipalité a souhaité mettre en place cette charte de l'ATSEM en octobre 2017. L'objectif est de rédiger un document-cadre précisant les relations hiérarchiques et fonctionnelles de chacun. Ce document de référence garantira une cohérence de fonctionnement entre les trois écoles maternelles de la commune. Une occasion également de valoriser ce métier, souvent méconnu, et de rappeler que ces agents font partie de l'équipe éducative. ■

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, plus connu sous le sigle ATSEM, est un véritable chaînon pour le bon déroulement des classes. Très largement féminine, cette profession a pour vocation de secondar les enseignants.

Quelques dates...

1887 Un décret précise qu'une femme de service est à la charge de la commune. Modifié en 1921 pour ajouter qu'une femme de service doit être rattachée à toute école maternelle et classe enfantine.

1992 Création de la filière sanitaire et sociale pour la fonction publique territoriale, un décret porte sur le statut particulier de cadres d'emplois des ATSEM et précise leurs tâches et missions.

Les ATSEM en chiffres

6 ATSEM répartis
dans les écoles maternelles

100 % de femmes

1 ATSEM par classe

3 écoles maternelles

174 élèves
dans 6 classes maternelles



Une journée type

La garderie du matin

L'accueil des enfants en classe
avec l'enseignant

La participation
aux activités scolaires du matin

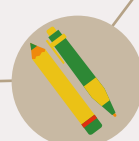
Le temps du repas

Le temps de la sieste

La participation
aux activités scolaires
de l'après-midi

L'entretien de la classe

La garderie du soir





Le Jazz Partner's Band, un big band de 20 musiciens

Depuis sa création en 1991 par Jean-Pierre Barroyer, ancien professeur de la section musique de Loisirs et Rencontres, le Jazz Partner's Band a su fidéliser un large public grâce à sa programmation. Véritable foyer d'artistes, l'orchestre est né, il y a 26 ans, de la volonté de 8 musiciens de se rassembler pour le plaisir du jazz.

Ils sont désormais 20, âgés de 30 à 65 ans : 4 trompettistes, 2 trombonistes, 7 saxophonistes, 5 musiciens rythmiques, 1 chanteuse, 1 chef d'orchestre. Présent à Heillecourt et sur les scènes lorraines, l'orchestre n'a de cesse de se renouveler aux travers des différents

courants musicaux (swing, blues, mais aussi rock, musiques sud-américaines...) et de ses plus grands représentants (Glenn Miller, Count Basie, Duke Ellington, George Gershwin...).

Plus de 150 représentations jalonnent la carrière de cet orchestre, dont des rencontres avec d'autres big band (le Chri's Big Band, un big band savoyard...) et plusieurs à l'étranger (Allemagne avec le Jumelage Heillecourt-Neuhofen, Croatie, Italie, Luxembourg...). Depuis 2004, il participe également au devoir de mémoire en assistant à chaque cérémonie patriotique. ■

Le Jazz Partner's Band présent aux Musicales de l'Embanie

À noter

Le Jazz Partner's Band recherche un tromboniste. Envie de faire partie d'un orchestre ? de partager d'agréables moments musicaux entre amis ?

Contactez :

jazzpartnersband@laposte.net
<https://www.facebook.com/jazzpartnersband/>

Un nouveau médecin généraliste

Laurence Joubé, jeune médecin de 30 ans, s'est installée en octobre à la maison de soins Saint-Gérard, située 28, rue Gustave Lemaire.

Elle travaille en association avec les docteurs Sophie Houille et Alexandre Tache, qui exercent à Heillecourt depuis trois ans pour la première et sept ans pour le deuxième. ■



L'effort de solidarité nationale à l'égard des anciens combattants

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), établissement public sous tutelle du ministère de la Défense, accompagne depuis 1916 tous les combattants et les victimes des conflits.

Il poursuit sa campagne de sensibilisation auprès des CCAS du département en leur rappelant ses missions de reconnaissance et réparation, solidarité et mémoire. Les ressortissants (anciens combattants, veuves, pupilles de la Nation...) peuvent bénéficier d'aides financières. L'aide susceptible d'être allouée est déterminée en fonction de la nature des difficultés et des ressources. ■

Pour tout renseignement :

Le service départemental est joignable au 03 83 67 82 86 et par mail : sd54@onacvg.fr

Droit de suite et devoir d'anticipation

En matière d'aménagement d'une commune comme d'un territoire plus vaste, les choix politiques s'évaluent dans le temps. C'est aussi la raison pour laquelle les erreurs du passé doivent éclairer les décisions à venir.

Lorsqu'en 2010 nous mettions en débat à la fois le développement anarchique de la zone commerciale de Frocourt, la non-réalisation de la bretelle d'autoroute prévue 10 ans plus tôt et le projet de la desserte de Frocourt, nous interrogeons sur les risques d'accroissement de la circulation dans la traversée d'Heillecourt en provenance de l'avenue des Erables.

Depuis, l'urbanisation commerciale de Frocourt a été stoppée au profit de l'implantation d'entreprises de services, la bretelle d'autoroute a été finalement réalisée en 2013, tout comme la desserte de Frocourt qui facilite parfois l'accès à la zone commerciale pour les Heillecourtois. Cependant, les difficultés demeurent, pour preuve les travaux engagés actuellement au rond-point de l'avenue des Erables à Houdemont, visant à y fluidifier la circulation. Par ailleurs, aucune information n'est communiquée sur l'évolution de la circu-

lation sur les principaux axes (Grande rue, rues de Brest, Versailles et Besançon) à Heillecourt.

Lorsqu'en 2012 nous mettions en garde en même temps contre des annonces opportunistes d'une halte-gare à Heillecourt et la programmation de l'urbanisation avec 900 logements dans la friche SNCF rue Léon Songeur à Heillecourt et à Jarville, nous doutions de la sincérité de ces annonces et redoutions les conséquences environnementales et sociales de cette urbanisation. Depuis, de coûteuses études sur une halte-gare à Heillecourt ont été payées par le Grand Nancy en 2015 alors que la présentation récente de perspectives d'évolution, à moyen terme du réseau Stan et à plus long terme d'un tram-train, évoque une halte-gare non pas à Heillecourt mais à Vandœuvre Roberval. Et puis, l'aménagement depuis 2013 des friches du site Sainte Valdrée à Laneuveville avec 800 logements, faisant croître sa population d'un tiers d'ici 2022, ne fait pas vraiment office d'exemple de développement harmonieux.

Plus récemment, nous avons donné l'alerte sur le projet de création d'une maison mé-

dicale qui devait se traduire par le regroupement et le déménagement des deux pharmacies de la commune, risquant de priver à terme certains quartiers, notamment celui de la place de la République, de leurs services de proximité. Le projet est abandonné mais certaines problématiques restent entières en l'absence de vision d'ensemble de l'aménagement de notre commune.

Tous ces sujets relèvent directement ou indirectement du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sur lequel la Métropole du Grand Nancy vient d'engager une réflexion. Des réunions publiques se tiennent actuellement dans les 20 communes de la Métropole mais leur format "confidentiel" et très superficiel ne permet pas de parler de "concertation" avec les habitants. Pour notre part, tout en tirant les enseignements des erreurs du passé, nous continuerons d'envisager l'avenir avec l'intérêt général comme ligne de conduite. ■

Pour la liste Heillecourt, un avenir partagé
Florence Cliquet, Sylvie Greff, Laurent Kamiri, Myriam Toussaint, Hervé Willer
www.un-avenir-partage.fr

Renouvellement et extension de la ligne 1 du réseau Stan

Conseil de Métropole du Grand Nancy du 15 septembre 2017

Monsieur le Président, mes chers collègues, Notre métropole se situe au cœur d'un bassin de vie, et plus ou moins dans une cuvette. Cet été, nombre de grandes villes ont dû prendre des mesures pour réduire la pollution de l'air générée par la conjonction circulation-météo. Il est clair que l'attractivité et la pertinence des modes de transport proposés sont primordiales pour la préservation de la qualité environnementale des Grands Nancéiens, mais aussi pour tous les habitants de notre bassin de vie. Si la réforme de la ligne 1 permet un accroissement de sa fréquentation de 20 000 personnes par jour, alors je dis oui, bien sûr, sans réserve. Mais je pense qu'on peut faire encore mieux, et même si le vice-Président Christophe Choserot nous dit qu'il s'agit d'un autre dossier, on ne peut le dissocier d'un schéma plus global des modes de déplacement qui devront, eux aussi, respecter les règles du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal, et, notamment, les trames vertes et bleues, les zones humides et les potentiels de développement de l'habitat et des entreprises.

Aussi, je tiens à insister sur l'importance du réseau ferré. En 2006, dans le rapport sur le plan de déplacements urbains, on pouvait lire que l'étude de faisabilité des gares de Vandœuvre et Heillecourt était urgente (c'est fait), et que leurs réalisations devraient intervenir avant fin 2015. Christophe Choserot nous a dit que l'ambition de la Métropole était un maximum de fréquentation de la ligne 1. Je pense que c'est un maximum de fréquentation de nos transports en commun sur tout le territoire. Aussi, le projet de base de la ligne 1 n'attire pas de remarque de ma part et répond, semble-t-il, aux attentes. Cela dit, on retrouve un tracé annulé en son temps, par le boulevard de l'Europe jusqu'au carrefour avec la rue Jeanne d'Arc à Vandœuvre. Cela peut nécessiter une nouvelle étude des lignes du sud-est, et, notamment, on ne peut écarter le projet de halte-gare de Heillecourt, celle-ci pouvant être desservie par une branche de la ligne 2 (Laxou-Laneuveville) à partir de la mairie de Jarville, car le nouveau site, suite à la destruction des bâtiments « Quil », rue Léon Songeur, près du

collège-lycée de La Malgrange, et à la jonction de Heillecourt et Jarville, permet l'implantation d'un grand parking-relais et une connexion gare-bus à ce niveau permettant davantage de possibilités de déplacements et de destinations. Le coût de la gare de Heillecourt est évalué à 5 millions d'euros (celui de l'option A de prolongement de la ligne 1 vers l'implantation de la halte-gare Heillecourt-Vandœuvre à 20 millions d'euros). Le coût d'une halte-gare sur un tram-train est nettement inférieur. Aussi, il faut continuer à travailler ensemble, en toute objectivité, dans un esprit communautaire, pour développer, pour le bien et la santé de tous, pour la qualité de l'air et de notre environnement, nos transports en commun, et, pour cela, ne fermons aucune porte et soyons attractifs avec des transports en commun plus performants que la voiture. Je vous remercie de votre attention. ■

Intervention de Didier Sartelet,
 vice-Président de la Métropole du Grand Nancy,
 délégué à l'écologie urbaine et la qualité environnementale, Maire de Heillecourt

RETOUR EN IMAGES

Les Foulées de l'Embanie



Une course à pied humaine, généreuse et conviviale. Le 24 septembre, les 13 courses à pied de cette 6^e édition ont rassemblé plus de 1 800 participants.

La Semaine du sport et le Forum des activités associatives



Le fitness de plein air est arrivé courant août dans le parc de l'Embanie. Parfaitement intégrées, comme le terrain multisports, les deux stations sont localisées sur l'espace enherbé à proximité de l'étang. Inauguration et démonstration à l'occasion de la Semaine du sport.



La ville propose à la rentrée deux rendez-vous pour rencontrer les associations.



Forum des activités associatives

Expositions d'artistes



Rencontre avec l'artiste Galingale en septembre

Les Musicales



6, 7 et 8 octobre : les Musicales de l'Embanie, un festival qui affiche musique, qualité et convivialité.



Octobre Rose



14 octobre : ils étaient plus de 150 personnes à suivre le guide Victor Angeloni pour la Marche Rose qui s'est terminée par une belle chaîne humaine place de la République. Bravo à tous !

Nouveaux habitants



14 octobre : Les nouveaux habitants accueillis en mairie

Dans les écoles



Le lundi 16 octobre s'est déroulée pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Chateaubriand, la lecture de la **dictée ELA** lue par Alexis Busin et Tobias Badila, deux joueurs de l'ASNL – top départ du lancement de la 24^e Campagne contre les leucodystrophies. Texte choisi pour la dictée : un texte intitulé « Des histoires sans fin » de Leïla Slimani, prix Goncourt 2016.



Dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation du 16 octobre 2017 et de la **Journée nationale contre le gaspillage**, la **Banque Alimentaire** de Nancy a accueilli pour la première fois dans ses locaux deux classes de CE2 et CM1 de l'école Émile Gallé. Lors de cette visite, les élèves ont pu s'intéresser au fonctionnement de la Banque Alimentaire, installée sur le marché de gros. « Sans l'investissement des 70 bénévoles qui se relaient toute l'année pour collecter, trier et distribuer quotidiennement 8 tonnes de denrées (10 000 repas par jour), rien ne serait possible », commentait la Présidente Geneviève Pupil.

À savoir

Faites vivre la revue municipale

La revue municipale constitue un vecteur d'information apprécié par les habitants, ainsi qu'un lien utile avec la municipalité, son activité et son actualité. La commune recherche des citoyens bénévoles et passionnés pour participer à la rédaction du magazine municipal en collaboration avec un comité de rédaction. Il faut savoir rédiger des articles sur des thèmes d'actualité concernant les associations, les écoles, les entreprises, les habitants...

Pour tout renseignement, contacter le service communication :
tél. 03 83 55 09 54 - anne.leroy@mairie-heillecourt.fr

Comment recevoir votre revue municipale ?

• Version papier

Elle est distribuée chaque trimestre dans vos boîtes aux lettres. Si vous ne la recevez pas, vous pouvez le signaler par mail (communication@mairie-heillecourt.fr) ou par courrier en précisant vos nom, prénom et adresse.

• Version multimédia

Elle est consultable sur : www.heillecourt.fr

Agenda des manifestations

■ À partir du 6 novembre

Expositions d'artistes

Fables et bestioles

de Delphine Aubry

Du 6 au 17 novembre

Mots de Chats et

Chamoureux

de Chsart

Du 20 novembre

au 1^{er} décembre

Women and sickness de Lubi Seb

Du 11 au 22 décembre

Espace Emmanie - MTL



■ Samedi 11 novembre

Cérémonie commémorative

Avec la participation des élèves de l'école élémentaire Émile Gallé, du conseil municipal des enfants et du Jazz Partner's Band

11h - Monument aux morts

■ Dimanche 12 novembre

Théâtre jeune public : Couac et la princesse Kassekou

Par la Compagnie Bulles de rêve

Couac aime lire avant de s'endormir. Ce soir, il trouve un vieux livre poussiéreux « La princesse Kassekou et le royaume prisonnier ». Allongé sur son lit, Couac en commence la lecture. Lorsqu'il s'endort, le livre prend vie derrière lui ! La princesse Kassekou, bien décidée à sauver son royaume d'un terrible monstre, quitte son pays et entre dans la chambre de Couac, prête à tout pour en faire un chevalier. Dans un décor évoquant une chambre d'enfant, la Compagnie Bulles de rêve entraîne petits et grands dans un conte fantastique.

15h30 - MTL

■ Samedi 18 novembre

Restitution de compost

De 9h à 12h et de

13h30 à 17h

Parc d'activités Est



■ Samedi 25 novembre et dimanche 26 novembre

Bourse aux jouets, accessoires de puériculture et skis enfants

MTL

■ Samedi 25 novembre et dimanche 26 novembre

Marché de Noël

Organisé par Les Abeilles du lundi

De 14h à 18h30 - Espace Emmanie - MTL

■ Mercredi 29 novembre

Sportifs 2017

Remise des récompenses

19h - MTL

■ Jeudi 30 novembre

Don du sang

De 16h à 19h30 - MTL

■ Mardis 5 décembre 2017 et 23 janvier 2018

Cafés littéraires

Les cafés littéraires sont ouverts aux amoureux des mots, à ceux qui ont envie de partager leurs impressions sur une lecture. Devenez critique littéraire le temps d'un après-midi, en toute simplicité ! Venez transmettre votre appréciation, vos sentiments, vos émotions... Amoureux des livres, bibliothécaires et autres lecteurs partagent également leur sélection, vous incitant à de nouvelles découvertes littéraires.

15h - Café « La Fontaine »

■ Jeudi 7 décembre

Fête de la Saint-Nicolas



Après la tournée de saint-Nicolas dans les écoles, à la crèche, à la Résidence du Moulin et chez les commerçants, les animations débiteront à 17h place de la République avec la légende de saint-Nicolas contée par l'école de musique de Heillecourt, des artistes de rue et une collation offerte par les commerçants. À partir de 18h15, les habitants pourront découvrir plusieurs chars lors du défilé, dont celui de Heillecourt « Au pays des délices ». Deux compagnies artistiques (Extenses Art, Oléocada) et le poney-club accompagneront saint-Nicolas et le père Fouettard dans leur déambulation. Pour clore les festivités, un feu d'artifice sera offert aux habitants à la Maison du Temps Libre autour d'une boisson chaude. Départ du défilé à 18h15 - parc d'activités Est Feu d'artifice à 19h45 - MTL

■ Vendredi 8 décembre

Téléthon 2017



Tour de l'Embanie pour porter le message de l'AFM (Association Française contre les Myopathies)

Battez votre record de 2016 ! Le

vendredi 8 décembre, jeunes et adultes, membres d'une entreprise, d'un club ou d'une association, sont invités à courir ou marcher (allure libre) sur une boucle de 650 mètres, tracée dans le parc de l'Embanie. L'objectif est de faire un maximum de tours. Le départ sera donné de la Maison du Temps Libre (un droit d'entrée d'un euro minimum sera demandé à chaque participant). Dès 13h30, vous pourrez rejoindre les enfants du CME et du périscolaire, qui donneront le top départ du chrono. Venez nombreux, et en plus pour la bonne cause !

■ Dimanche 17 décembre

Noël des enfants



Petits et grands de 4 à 10 ans des trois groupes scolaires sont conviés à un spectacle de la Compagnie Incognito « C'est pas moi, j'ai rien fait ! ». Les parents récupéreront leurs enfants à l'issue du spectacle.

Pour tout renseignement, contacter la Maison du Temps Libre au 03 83 55 57 19. 15h - MTL - entrée libre

■ Dimanche 28 janvier 2018

Rencontre conviviale avec les Heillecourtois

De 11h30 à 14h30 - MTL



Rejoignez-nous sur la page Facebook : www.facebook.com/heillecourt